

CONTRAT DE RECHERCHE

OBJECT DU CONTRAT

Le contrat postdoctoral proposé est destiné à appuyer le projet collectif de recherche intitulé COMPAC (« Approches comparées des politiques de l'autonomie »), projet retenu dans le cadre de l'appel à projets « Autonomie (vieillesse et situations de handicap) » lancé par l'ANR (Référence : ANR-22-PAVH-0003). Il s'agit de travailler plus spécifiquement dans le cadre du Word Package 2 sur « Les approches territoriales de l'autonomie ».

ACTIVITES PRINCIPALES

Le/la personnes recruté.e

1. Étude de l'état de l'art

Le/la postdoctorant.e participera à établir un état de l'art des travaux portant sur la politique française de prise en charge des personnes âgées dépendantes, dans ses dimensions nationale et territoriale (entrée départementale pour l'essentiel).

2. Conduite d'une enquête empirique

Le/la postdoctorant.e-réaliserà deux enquêtes monographiques départementales approfondies portant sur la politique autonomie, ayant pour objet premier le volet « personnes âgées », mais interrogeant l'articulation avec le volet « handicap ».

Les départements se situeront dans l'ouest de la France (régions Bretagne et Pays-de-la Loire), et devront présenter un profil contrasté (démographie, urbanisation, orientation politique du conseil départemental ...).

Préparée par les lectures préparatoires (cf. *supra*), la phase d'enquête reposera principalement sur la conduite et l'exploitation d'entretiens de recherche semi-directifs, la liste des interlocuteurs à contacter (cf. liste indicative en annexe 1) et la rédaction des guides d'entretien (cf. guide exploratoire en annexe 2) ayant fait l'objet d'une concertation avec Thomas Frinault.

La personne recrutée s'engage à échanger régulièrement avec Thomas Frinault (réfèrent rennais du projet COMPAC) des avancées de son enquête (cadrage de la recherche et préparation de la phase d'enquête, discussions des résultats intermédiaires et finaux).

3. Accompagnement administratif et scientifique

Le/la postdoctorant.e- s'engage à participer, autant que possible, aux principales réunions du consortium de recherche (en présentiel de préférence, ou à défaut en visioconférence).

4/ Productions scientifiques

Le/la postdoctorant.e- s'engage à produire un rapport de recherche comportant les deux études monographiques traitées de manière comparatiste. Le/la postdoctorant.e- s'engage à produire un rapport intermédiaire consacré à une des deux configurations départementales étudiées, et qui sera remis à mi-parcours du contrat.

Le/la postdoctorant.e- s'engage par ailleurs à contribuer à la rédaction d'un document final de synthèse organisant la comparaison entre l'ensemble des terrains d'enquête concernés par le WP 2.

Le/la postdoctorant.e- s'engage à participer à la (co)écriture de publications à caractère scientifique valorisant les résultats de l'enquête (ouvrages, articles de revue, communications).

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Niveau de diplôme requis

Doctorat en science politique, ou en sociologie (soutenu au cours des 10 dernières années).

Compétences opérationnelles

Posséder une expérience significative de l'enquête par entretiens de recherche. Une précédente expérience de projets collectifs de recherche sera valorisée.

Disposer d'une connaissance préalable des champs personnes âgées et/ou personnes handicapées ou, à défaut, connaître le champ des politiques sociales, médico-sociales et sanitaires.

Compétences transversales

Savoir-faire / savoir-être : autonomie, initiative, à l'aise dans les interactions sociales

Rigueur / Organisation/ Fiabilité

CONDITIONS

Statut : ingénieur d'études

Durée : 18 mois

Début du contrat : Automne 2023

Lieu : Bureau Arènes, université Rennes 2 (bâtiment N)

La présence régulière sur le lieu de travail est obligatoire, une partie du temps de travail - hors enquête de terrain - pourra comporter du télétravail (à définir).

Salaire : 2100 euros net mensuel (soit 2 580 euros brut).

Moyens mis à disposition : poste de travail, ordinateur, frais de mission.

ANNEXE 1 - Liste indicative des personnes à solliciter pour les entretiens de recherche

Il est attendu que, dans chacun des départements, la personne recrutée conduise des entretiens avec :

- Des élus départementaux (vice-président aux affaires sociales, conseillers départementaux siégeant dans la commission des affaires sociales)
- Des fonctionnaires départementaux (direction pôle social, cadres de direction PA-PH)
- Au moins un responsable MDPH
- Au moins une personne travaillant en ARS (deux, si les deux terrains relèvent de deux régions)
- Des évaluateurs (équipes médico-sociales APA)
- Des personnels des CLIC situés dans le département
- Des personnels travaillant en MAIA
- Des responsables professionnels (fédérations d'aide à domicile et d'établissements)
- Des représentants des personnes âgées (par le biais du CODERPAG)
- Des responsables des principaux CCAS / CIAS

ANNEXE 2 – Guide exploratoire indicatif

Objectif : analyser les politiques publiques dans les territoires sélectionnés, de manière à saisir la déclinaison territorialisée de cette politique et à comparer les deux terrains départementaux.

Entrées	Détail
L'organigramme du conseil départemental	Exposer et analyser l'organisation des services départementaux : <ul style="list-style-type: none">- Au siège- Dans les territoires
Le schéma gérontologique	Analyser la production du dernier schéma départemental, en portant attention aux changements par rapport au précédent Il s'agit, plus spécifiquement, d'étudier : <ul style="list-style-type: none">- le volet « gouvernance » = processus d'élaboration (méthodes, acteurs mobilisés)- les points saillants du schéma (à comparer avec le précédent et d'autres départements)- la convergence entre personnes âgées et personnes handicapées-
Étudier et comparer les politiques départementales concernant les plans d'aide APA	Étudier l'évaluation médico-sociale <ul style="list-style-type: none">- Composition des EMS- Déroulé de l'EMS : cadre et méthodologie pour bâtir les plans d'aide- Cadre et méthodologie des EMS pour bâtir les plans d'aide- Procédure d'attribution Étudier la valorisation des plans d'aide <ul style="list-style-type: none">- Collecter des éléments quantitatifs au niveau départemental- Modes de détermination de la valorisation financière (consignes politiques ?)
Politique départementale de l'offre	Étudier et comparer les politiques départementales en matière de services et d'aide aux aidants : <ul style="list-style-type: none">- Données départementales sur l'offre

	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des types d'aide (gré à gré, mandataire, prestataire) dans la valorisation des plans d'aide - Politique départementale en matière de professionnalisation et de formation - Politique d'aide aux aidants (accueil de jour, groupes de parole)
Coordination et réseaux	<p>Il s'agit d'étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les structures de coordination gérontologique de type CLIC (Histoire, portage, financement, géographie, missions) - L'articulation entre CLIC et MDPH / la MDA - L'articulation entre les CLIC et les DAC (dispositifs d'appui à la coordination) / anciennement MAIA et réseaux de santé
La politique régionale	<p>Étudier les axes de la politique régionale de santé en lien avec les personnes âgées,</p> <p>Analyser l'articulation avec les politiques départementales retenues.</p>
Les politiques communales des villes principales (à définir, au-delà du chef-lieu de département)	<p>Étudier la politique gérontologique communale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents - Actions et moyens engagés - Positionnement vis-à-vis du conseil départemental
Le CODERPAG	<p>Présenter le CODERPAG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Composition - Fonctionnement - Articulation avec le conseil départemental

ANR COMPAC – Comparative approaches to Autonomy policies in Care

(Approches comparées des politiques de l'autonomie)

Offre d'emploi

Chercheur/chercheuse en sciences sociales dans le champ de l'autonomie

Analyse des politiques sociales départementales, des micro systèmes d'acteurs et des parcours d'accompagnement dans les champs de la vieillesse et du handicap en France Métropolitaine

- CDD de 18 mois
- Poste à pourvoir pour le 1^{er} septembre 2023
- Candidatures ouvertes entre le 11 mai 2023 et le 15 juin 2023
- Entretien après pré-sélection : 29-30 juin 2023
- Localisation et affiliation : Laboratoire Passages (UMR 5319 – CNRS), Maison des Suds, 12 Esplanade des Antilles, 33600 Pessac

Contexte général du projet

L'ANR COMPAC est un des projets lauréats du PPR « Autonomie : vieillissement et situations de handicap ». Il répond au défi 2 du PPR, intitulé « conceptions des politiques publiques en matière d'autonomie ». Il entend comparer les modèles nationaux et les politiques locales d'intervention de différents pays en matière de soutien à l'autonomie aussi bien sur le volet « vieillesse » que sur le volet « handicap ».

Scientifiquement animé et administrativement porté par le COMPTRASEC (UMR – 5114), le projet COMPAC intègre quatre autres laboratoires français : le Centre Emile Durkheim (UMR – 5116), le laboratoire Passages (UMR – 5319), Bordeaux Population Health (BPH), le laboratoire ARENES (UMR 6051). Il s'appuie sur un consortium international de 17 chercheurs français et 12 chercheurs étrangers (Espagne, Royaume-Uni, Finlande, Italie, Canada, Chine, Japon).

Organisé autour de 3 Works Packages (WP1- « La fabrique des politiques publiques nationales de l'autonomie », WP2- « Les approches territoriales de l'autonomie », WP3- « Individus, familles, parcours de soin, parcours de vie »), l'ANR COMPAC est un projet pluridisciplinaire qui mobilise le droit, la sociologie, les sciences politiques, l'économie, la démographie, la géographie et la psychologie. Ancré dans une approche comparative et multi-située, il favorise plusieurs méthodes d'investigation et techniques d'enquêtes des sciences humaines et sociales.

D'une durée totale de 5 ans, L'ANR COMPAC prévoit 4 contrats post-doctoraux et 3 contrats doctoraux, répartis dans les différents Works Packages.

Rattachement du post-doctorat

Le post-doctorat mis au recrutement sera rattaché au Laboratoire Passages (UMR- 5319) et interviendra dans le WP3 « Individus, familles, parcours de soin, parcours de vie ».

Il sera supervisé par Marie-Laure Pouchadon, Maître de conférences en sociologie à l'Université Bordeaux-Montaigne, chercheur à Passages. La personne recrutée sera intégrée à l'équipe du laboratoire et sera physiquement accueillie à la Maison Des Suds située sur le campus universitaire de Pessac (Gironde).

Le laboratoire Passages est une Unité de recherche pluridisciplinaire. Ses membres appartiennent à 5 sections du CNU et représentent 10 disciplines des sciences sociales. La composante principale du laboratoire est affiliée à la section 39 du CNRS (Espaces, Territoires et sociétés) à laquelle le laboratoire est rattaché. Le projet scientifique de l'UMR Passages est centré sur « les reconfigurations des spatialités et les changements globaux ». Ses activités scientifiques s'articulent autour de différents ateliers : Transitions, Temporalités, Transmissions, Microgéographie, Pouvoirs, Mesure et démesure, Arts et expérimentation.

Le travail postdoctoral se fera, en outre, en lien et en collaboration avec les chercheurs des autres équipes associés aux différents Works Packages de l'ANR.

Missions du post-doctorat

La personne recrutée sera chargée de réaliser une partie de l'enquête de terrain du WP3 en interaction étroite avec les deux co-responsables, le ou la thésard.e rattaché.e au WP et les autres chercheurs de l'axe.

Elle aura en charge la réalisation de plusieurs monographies de territoires dans différents départements incluant l'analyse du déploiement des politiques locales de l'autonomie, l'étude des systèmes d'acteurs en présence, le suivi de différents services d'intervention auprès de

personnes âgées et de personnes handicapées ainsi que l'étude des parcours d'accompagnement et de vie des usagers de ces services. Cette dernière orientation de travail se fera par la mise en place, dans chaque territoire investigué, d'une étude longitudinale à petite échelle auprès d'un échantillon restreint d'usagers nécessitant leur rencontre, ainsi que celle de leur famille, à différents moments du parcours d'accompagnement. Le recours à une étude longitudinale devra servir une approche des parcours visant à articuler « dynamiques temporelles » et « logiques d'interdépendance » (Santelli E., 2019). Cette dernière se replacera dans une vision processuelle de l'action sociale (Abbott A., 2016) à partir de laquelle les prises de décision et actions individuelles devront être considérées à travers les contextes sociaux diversifiés dans lesquels elles se réalisent (Strauss A., 1992 ; Caradec V., Ertul S., Melchior J-P., 2012) et, notamment, les contingences que ces contextes produisent tout comme les ressources et opportunités qu'ils favorisent déterminant ainsi ajustements, négociations, voire bifurcations (Bessin M., Bidart C., Grossetti M., 2010). L'analyse des parcours mobilisée se montrera ainsi attentive à l'articulation des niveaux micro, méso et macro sociologiques (ressources et conditions d'action individuelles liées aux ancrages sociaux et familiaux ; structure des politiques sociales et de l'offre locale départementale ; effets des catégories d'action et d'intervention pensées et délimitées au niveau national) qui seront saisis et redéfinis en fonction de l'objet spécifique des politiques sociales locales de l'autonomie.

Les missions d'enquête attendues reposeront sur l'utilisation de différentes méthodes qualitatives de recueil de données : observations in situ, entretiens semi-directifs et biographiques, récupération et analyse de documents institutionnels, création d'outils de référencement, de synthèse et d'archivage des données, animation d'ateliers de réflexion avec les professionnels et les acteurs publics (élus, associations locales par exemple). La réalisation de l'étude longitudinale nécessitera un travail préalable de conception méthodologique du dispositif adapté aux différents milieux d'enquête (déclinaison du cadre théorique ; détermination des rythmes de l'enquête et des modalités de recrutement des populations cibles ainsi que des modalités d'entrée en contact ; articulation avec les acteurs professionnels de l'accompagnement incluant la création possible d'outils communs aux chercheurs). La personne recrutée devra collaborer avec les ingénieurs du service ARD du laboratoire Passages, mobilisé sur la mise en cartes de certaines données locales directement issues des terrains investigués.

Des déplacements et missions dans différents départements sont prévus de façon immersive et assez intensive à certains moments de l'enquête.

Activités principales attendues

- Réalisation de monographies de territoires départementaux (recueil et traitement de données locales, observations auprès de services et de commissions techniques, suivi d'évènements locaux)
- Enquête sociologique qualitative auprès d'élus, de responsables départementaux, de professionnels du travail social, d'usagers et de leurs familles (réalisation des entretiens, retranscriptions et analyse)
- Conception, mise en place et réalisation d'un suivi longitudinal à petite échelle de personnes âgées et handicapées ayant accès à des services d'aide et d'accompagnement

- Rédaction d'un rapport intermédiaire à mi-parcours et d'un rapport final, contribution aux autres livrables du projet
- Participation aux événements scientifiques de l'ANR (colloques, journées d'étude, assemblées générales)
- Participation active à l'animation scientifique du WP de rattachement (organisation de séminaires, de réunions de travail internes et externes)

Profil recherché

- **Compétences principales**

- Doctorat en sciences sociales (principalement en sociologie ou en anthropologie)
- Connaissance du champ des politiques sociales (une connaissance du champ des personnes âgées et des personnes handicapées sera particulièrement appréciée)
- Expériences de terrain diversifiées auprès des publics des politiques sociales, médico-sociales ou de santé, de collectivités locales et territoriales, des professionnels de l'action sociale, de structures ou réseaux professionnels du secteur social et médico-social
- Excellente maîtrise de différentes méthodes qualitatives de recueil de données : observation, entretiens individuels et collectifs, analyses textuelles (dont maîtrise des logiciels dédiés), approches longitudinales à petite échelle. Une bonne connaissance de l'analyse statistique des données (dont logiciels de traitement) sera appréciée.
- Haut niveau d'autonomie et d'organisation pour les prises de contacts et pour les recueils de données multiples dans les différents territoires d'investigation
- Expérience confirmée de participation à des recherches collectives et bonne capacité d'intégration à un réseau de recherche pluridisciplinaire (attirant pour le travail en équipe)
- Bonne connaissance et capacité d'intégration des réseaux professionnels de l'action sociale. Animation d'ateliers collectifs auprès de professionnels.
- Bonne maîtrise de l'anglais (niveau B2 minimum)

- **Compétences secondaires**

- Expérience de l'organisation d'événements scientifiques (journées d'études, séminaires, work shop)
- Usage maîtrisé de l'outil informatique pour des fonctions de bureautique (agendas, plannings, mailing), d'animation de site web et/ou de plateformes numériques.

Informations complémentaires

Ce contrat de 18 mois pourra être prolongé pour une période pouvant aller jusqu'à 18 mois supplémentaires.

Les déplacements et frais de missions liés au projet seront pris en charge par l'ANR.

Rémunération entre 2805€ et 3963€ brut mensuels selon l'expérience.

Procédure de candidature

Nous vous invitons à déposer un CV détaillé (comprenant le parcours académique et la liste des publications) ainsi qu'une lettre de motivation sur la plateforme Portail Emploi en vous connectant à la page de l'offre :

<https://emploi.cnrs.fr/Offres/CDD/UMR5319-ISANIC-001/Default.aspx>

Ou en passant par le site général du Cnrs et en faisant une recherche avancée par mots-clés (numéro de l'offre UMR5319-ISANIC-001) : <https://emploi.cnrs.fr/>

La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 juin 2023 (première procédure jusqu'au 1^{er} juin puis renouvellement prévu jusqu'au 15 juin).

Nous informerons les candidat.es des résultats de la pré-sélection et nous inviterons celles et ceux retenus pour un entretien en présentiel les 29 ou 30 juin 2023. Un complément de pièces pourra être demandé en prévision de l'entretien.

Si besoin d'informations complémentaires, il est possible d'écrire à Marie-Laure POUCHADON : marie-laure.pouchadon@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Références citées :

ABBOTT A., [2016], *Processual Sociology*, Chicago, University of Chicago Press ;

BESSIN M., BIDART C., GROSSETTI M., (dir), [2010], *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte

CARADEC V., ERTUL S., MELCHIOR J-P., (dir), [2012], *Les dynamiques des parcours sociaux. Temps, territoires, professions*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes,

HUGHES E., [1996], « Carrières, cycles et tournants de l'existence », in *Le regard sociologique*, Paris, Presses de l'EHESS, pp. 165-173

SANTELLI E., [2019], « L'analyse des parcours. Saisir la multidimensionnalité du social pour penser l'action sociale », in *Sociologie*, 2, vol 10, pp. 153-171

STRAUSS A., [1992], *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-63.

ANR COMPAC

Comparative approaches to Autonomy policies in Care
Approches comparées des politiques de l'autonomie

Doctorat Centre Emile Durkheim (UMR 5116 – CNRS)

Profil de poste

Contexte général

L'ANR COMPAC est un des projets lauréats du PPR « Autonomie : vieillissement et situations de handicap ». Il répond au défi 2 du PPR, intitulé « conceptions des politiques publiques en matière d'autonomie ». Il entend comparer les modèles nationaux et les politiques locales d'intervention de différents pays en matière de soutien à l'autonomie aussi bien sur le volet « vieillesse » que sur le volet « handicap ».

Scientifiquement animé et administrativement porté par le COMPTRASEC (UMR – 5114), le projet COMPAC intègre quatre autres laboratoires français : le Centre Émile Durkheim (UMR – 5116), le laboratoire Passages (UMR – 5319), Bordeaux Population Health (BPH), le laboratoire ARENES (UMR 6051). Il s'appuie sur un consortium international de 17 chercheurs français et 12 chercheurs étrangers (Espagne, Royaume-Uni, Finlande, Italie, Canada, Chine, Japon).

Organisé autour de 3 Works Packages (WP1- « La fabrique des politiques publiques nationales de l'autonomie », WP2- « Les approches territoriales de l'autonomie », WP3- « Individus, familles, parcours de vie »), l'ANR COMPAC est un projet pluridisciplinaire qui mobilise le droit, la sociologie, la science politique, l'économie, la démographie, la géographie et la psychologie. Ancré dans une approche comparative et multi-située, il favorise plusieurs méthodes d'investigation et techniques d'enquêtes des sciences humaines et sociales.

D'une durée totale de 5 ans, l'ANR COMPAC prévoit quatre contrats post-doctoraux et trois contrats doctoraux, répartis dans les différents Work Packages.

Rattachement du doctorat

Le doctorat mis au recrutement sera rattaché au Centre Émile Durkheim (UMR- 5116) et interviendra dans le WP3 « Individus, familles, parcours de soin, parcours de vie ».

D'une durée totale de 36 mois, le ou la doctorant·e sera supervisé·e par Marina Honta (professeure des universités, STAPS) et Thibault Bossy (maître de conférences, sociologie), chercheur·e·s au CED (<https://www.centreemiledurkheim.fr/>). La personne recrutée sera intégrée à l'équipe du laboratoire, et plus particulièrement dans l'axe Résilience, vulnérabilité et recours (REVER).

Le travail doctoral se fera, en outre, en lien et en collaboration avec les chercheur.e.s des autres équipes associées aux différents Work Packages.

Projet de thèse

Le ou la doctorant·e sera chargé·e de réaliser une partie de l'enquête de terrain du WP3 en interaction étroite avec les deux co-responsables, le ou la post-doctorant·e rattaché·e au WP et les autres chercheur·e·s de l'axe.

Alors que la Cour des Comptes plaide, dans son rapport annuel 2023, pour davantage de coordination locale et d'équité entre départements et plus largement pour une réforme globale du financement des allocations de solidarité face au constat de « *décentralisation inaboutie* » en matière de politiques sociales à l'origine d'une « *dilution des responsabilités* », de délais de traitement excessifs et de ruptures dans le suivi des parcours, ce constat réinterroge les modalités d'exercice du rôle de chef de file de la collectivité départementale en ce domaine et les effets de ses politiques de soutien à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap sur leurs conditions de vie.

Loin d'être nouveau, ce constat invite à produire une lecture des usages et effets de ces politiques « par le haut » et « par le bas ». La première, en tant que mise en forme socialement structurée et organisée, privilégie l'analyse des politiques publiques, des institutions et organisations qui les promeuvent à l'échelle locale et des offres de services qui en découlent (Baudot, 2016). La seconde entend saisir les processus par lesquels ces politiques publiques produisent des conséquences sur les individus qu'elles prennent pour cibles, ces conséquences constituant, en effet, un enjeu démocratique considéré comme essentiel (Revillard, 2018). Le regard sociologique cible ici les acteurs sociaux eux-mêmes et le sens qu'ils donnent notamment aux prestations et allocations permettant ainsi de mettre en relief des formes différenciées d'adhésion mais aussi de détournement, de contournement voire d'abandon des aides souvent considéré comme un échec tant pour le bénéficiaire que pour le service déployé. Face à de tels risques de rupture dans les parcours des bénéficiaires, des dispositifs innovants de conception des politiques d'autonomie attachées notamment à des enjeux de justice sociale, de prévention du non-recours à ces prestations (Deville, 2018 ; Warin, 2016), peuvent être localement mis en œuvre. Le contrat doctoral propose d'analyser les registres délégitimation mobilisés par les concepteurs de ces politiques innovantes et les instruments déployés tout en saisissant l'expérience des bénéficiaires à partir de l'étude des usages et effets des dispositifs.

Dans ce contexte, le ou la doctorant·e sera amené·e à s'impliquer dans la réalisation d'une étude à visée compréhensive supposant la mobilisation d'instruments d'analyse transversale et comparative empruntés aussi bien à la sociologie politique de l'action publique (Hassenteufel, 2021 ; Lascoumes et Le Galès, 2018) qu'aux travaux sur l'analyse des parcours sociaux (Becker, 1985 ; Hughes, 1996) afin de saisir les ressorts des potentielles appropriations différenciées des dispositifs publics existants (Gourgues et Mazeaud, 2018 ; Spire, 2016). Parce que les pratiques de travail et les interactions avec les professionnels des politiques d'accompagnement des personnes âgées et handicapées peuvent être essentielles (Revillard, 2017 ; 2018), elles feront l'objet d'une attention particulière.

Ainsi, la conduite d'entretiens biographiques avec les bénéficiaires et d'entretiens semi-directifs avec les acteurs mobilisés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales constituera le principal mode de recueil des données. La réalisation d'observations et de portraits (de familles de bénéficiaires ; de professionnels du secteur ; etc.) pourra constituer également une ressource précieuse pour les agent·e·s public·que·s et professionnel·le·s des métiers de l'intervention sociale et médico-sociale qui agissent sur ces enjeux d'accompagnement auprès de ces populations.

Le projet de doctorat revêt des ambitions comparatives (dont à l'international si ces logiques d'innovation territoriale à l'œuvre ouvrent de telles perspectives) réelles dans la mesure où la diversité de lieux et de cas (permises par l'ancrage territorial des politiques déployées) vise à apprécier, outre les effets de contexte, les caractéristiques structurelles de l'intervention publique conduite en la matière ainsi que les ressorts de ses modes de réception.

Un haut niveau d'autonomie et d'organisation pour les prises de contacts, les recueils de données multiples dans les différents territoires d'investigation ainsi qu'une grande capacité à intégrer des réseaux d'acteurs sont essentiels pour la réalisation de ce projet de thèse.

La personne recrutée contribuera également à la production des divers livrables du projet, à l'animation scientifique du WP (organisation de séminaires, de réunions de travail internes et externes) et participera aux différents événements scientifiques de l'ANR mobilisant l'ensemble des chercheurs.

Profil recherché

Master en sociologie, en science politique ou en anthropologie.

Intérêt pour le champ des politiques sociales, et plus spécifiquement de celui autour des personnes âgées et ou des personnes en situation de handicap.

Expériences de terrain diversifiées. Une bonne connaissance des publics des politiques sociales et de l'action médico-sociale sera appréciée.

Maîtrise de différentes méthodes qualitatives et quantitatives de recueil de données : observation, entretiens individuels et collectifs, analyses textuelles (dont maîtrise des logiciels dédiés), approches longitudinales à petite échelle. Si les candidat.e.s ne maîtrisaient pas ces éléments, on s'attendra à ce que tel soit le cas lors de la première année de doctorat.

Attrait pour le travail en équipe.

Bonne connaissance des réseaux professionnels de l'action sociale.

Bonne maîtrise de l'anglais.

Envoi des candidatures et rémunération

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont attendues pour le 19 juin 2023 au plus tard. Elles sont à envoyer à marina.honta@u-bordeaux.fr et thibault.bossy@u-bordeaux.fr.

Les frais de missions inhérents à la recherche seront pris en charge par le contrat.

Rémunération brute : 2045 euros/mois au 1^{er} octobre 2023 (période envisagée de début de thèse).

Références

Baudot P.-Y. 2016. Le handicap comme catégorie administrative. Instrumentation de l'action publique et délimitation d'une population. *Revue française des affaires sociales*, 4, 63-87.

Deville C. 2018. Les chemins du droit. Ethnographie des parcours d'accès au RSA en milieu rural. *Gouvernement et Action Publique*, 7(3), 83-112.

Gourgues G., Mazeaud A. 2018. *L'action publique saisie par ses 'publics'*. *Gouvernement et (dés)ordre politique*. Presses du Septentrion.

Hassenteufel P. 2021. *Sociologie politique de l'action publique*. Armand Colin.

Lascombes P., Le Galès P. 2018. *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin.

Revillard A. 2017. La réception des politiques du handicap : une approche par entretiens biographiques. *Revue française de Sociologie*, 58, 71-95.

———. 2018. Saisir les conséquences d'une politique par ses ressortissants. La réception de l'action publique. *Revue française de science politique*, 68(3), 469-491.

Spire A. 2016. Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État. *Gouvernement et Action Publique*, 5, 141-156.

Warin P. 2016. *Le non-recours aux politiques sociales*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.



COMPTRASEC

Centre de droit comparé du travail
et de la sécurité sociale

université
de BORDEAUX



ANR COMPAC – Comparative approaches to Autonomy policies in Care (Approches comparées des politiques de l'autonomie)

Financement d'une allocation de thèse en droit (contrat doctoral)

« L'autonomie personnelle dans les champs du grand âge et du handicap. Essai d'analyse juridique »

Contexte général et rattachement du contrat doctoral

La thèse proposée s'intègre au projet ANR COMPAC (Comparative approaches to Autonomy policies in Care) qui est un des projets lauréats du PPR « Autonomie : vieillissement et situations de handicap ». Le projet COMPAC entend comparer les modèles nationaux et les politiques locales d'intervention de différents pays en matière de soutien à l'autonomie aussi bien sur le volet « vieillesse » que sur le volet « handicap ». Il s'agit d'un projet pluridisciplinaire porté par un consortium de 5 équipes françaises (COMPTRASEC, CED, Passages, BPH, Arènes) et qui s'appuie sur un fort réseau international.

Le présent contrat doctoral offert au recrutement pour une **durée de 36 mois** sera rattaché au **Centre de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale** (COMPTRASEC – UMR CNRS 5114. site web : <https://comptrasec.fr/>). Le/la doctorant.e sera supervisé.e par Philippe Martin, Directeur de recherche CNRS, chercheur au COMPTRASEC (contact : philippe.martin@u-bordeaux.fr). La personne recrutée sera intégrée au laboratoire COMPTRASEC et inscrite à l'Ecole Doctorale de Droit de l'Université de Bordeaux. Le travail doctoral s'opérera dans le cadre du projet COMPAC, en lien étroit et en collaboration avec les chercheurs des autres équipes membres du consortium et, plus largement, du PPR Autonomie.

Le sujet de la thèse

En France, la récente création d'une cinquième branche de la sécurité sociale couvrant le risque de perte d'autonomie, tout en mettant en avant un nouveau vocabulaire - l'autonomie plutôt que la dépendance - a ouvert une vaste réflexion sur les enjeux de la construction d'un champ embrassant le grand âge et le handicap.

Jusque-là, le système français de protection sociale s'était structuré autour de catégories spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées) qui constituent les publics-cibles de politiques distinctes de l'action sociale et médicosociale. Ces publics ont pourtant en commun de vivre ou d'être exposés à la *perte d'autonomie* conçue comme le besoin de recourir à l'assistance de tierces personnes pour les actes de la vie quotidienne. On perçoit aujourd'hui une volonté de décloisonner, de dé-segmenter les politiques sociales jusque-là construites sur des barrières d'âge, particulièrement en France.

Par-delà cette tentative de rapprochement des différents publics dans un ensemble plus homogène qualifié de « champ de l'autonomie », se profile un enjeu moral, politique et juridique : celui de la (pleine) reconnaissance de l'autonomie personnelle des personnes âgées et des personnes handicapées, en tant qu'attribut du sujet. Cela a à voir avec la dignité de la personne, sa liberté, sa capacité de décider et de choisir, sa citoyenneté. Les dysfonctionnements de certains établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) récemment mis en lumière, l'épisode douloureux de la crise sanitaire COVID pour les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs familles ont particulièrement révélé les difficultés à consacrer pleinement les droits de la personne pour ces publics.

En droit positif, néanmoins, un certain nombre de dispositions relevant de cette approche qui peut être qualifiée d'axiologique ont déjà fait leur apparition, notamment dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (droit à la dignité, contractualisation des décisions prises et consentement de la personne, libre choix, projet de vie, participation des usagers, etc.). Les sources internationales et européennes du droit semblent aussi jouer ici un rôle important. La notion d'autonomie personnelle s'est notamment fait une place dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme. Dans le champ médicosocial, tout comme dans le domaine sanitaire, le registre des droits de la personne et des droits fondamentaux est potentiellement porteur de transformations profondes dans la conception-même de l'accompagnement des personnes âgées et/ou handicapées. Jusque-là conçu de manière assez tutélaire, le droit de l'action médicosociale doit désormais combiner autonomie de la personne et protection. La logique institutionnelle – au sens de placement des personnes dans des établissements – est aujourd'hui fortement questionnée.

Ces éléments contextuels et ces hypothèses de recherche ont conduit à proposer un sujet de thèse sur : « L'autonomie personnelle dans les champs du grand âge et du handicap. Essai d'analyse juridique ».

Le projet de thèse visera à prendre la mesure des potentialités que recèle ce nouveau référentiel sur le plan juridique et des transformations qu'il peut induire, dans la conception-même des politiques publiques dites « de l'autonomie », ainsi que dans les pratiques des acteurs. Au plan méthodologique, il mobilisera l'analyse documentaire (textes juridiques, *infra droit*, décisions de justice, doctrine, etc.), l'analyse socio-historique des catégories et concepts structurant

l'action sociale et médicosociale dans le champ du grand âge et du handicap et, le cas échéant, les comparaisons internationales.

Profil recherché

Master en droit, de préférence avec une spécialité en droit social.

Intérêt pour le champ des politiques sociales, et plus spécifiquement des politiques concernant les personnes âgées et/ou les personnes en situation de handicap.

Maîtrise des méthodes de la recherche juridique et appétence pour les méthodes des sciences sociales.

Attrait pour le travail en équipe.

Bonne maîtrise de l'anglais.

Envoi des candidatures et informations complémentaires

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont attendues pour le **19 juin 2023** au plus tard. Elles sont à envoyer à Philippe Martin : philippe.martin@u-bordeaux.fr

Les frais de missions inhérents à la recherche seront pris en charge par le contrat.

Type de contrat : CDD Doctorant/Contrat doctoral

Durée du contrat : **36 mois**

Date de début de la thèse : **1er octobre 2023**

Quotité de travail : Temps complet

Rémunération : **2 045,00 € brut mensuel** (au 1^{er} octobre 2023)